

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-7441 rév. 1**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE ET DE RADIOPROTECTION
N° SIREN : 130001803

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

LIEUX DE TRAVAIL / DOSIMETRIE DES TRAVAILLEURS
WORKPLACES / WORKERS DOSEMETRY

réalisées par / *performed by :*

ASNR - Laboratoire de Biologie Médicale et d'anthroporadiométrie (LBMA)
31 rue de l'Ecluse
BP 40035
78116 LE VESINET
FRANCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr).

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **15/08/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/05/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Electricité – Rayonnements -
Technologies de l'Information,
Pole manager - Electricity-Radiation-Information Technologies,

DocuSigned by:
Jérémie FREIBURGER
43CFD5C124CF4F6...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-7441.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-7441

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-7441 rév. 1

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ASNR - Laboratoire de Biologie Médicale et d'anthroporadiométrie (LBMA)
31 rue de l'Ecluse
BP 40035
78116 LE VESINET
FRANCE

Dans son unité :

- LBMA -Activité anthroporadiométrie

Elle porte sur : voir pages suivantes

# LIEUX DE TRAVAIL / Dosimétrie des travailleurs / Essais en anthroporadiométrie (dosimétrie interne) (ANTHROPO) Exigences spécifiques pour l'accréditation des laboratoires chargés de procéder à la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants (LAB REF 37)						
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Domaine d'application	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Corps entier	Identification et quantification des radionucléides présents Gamma d'énergies comprise entre 30 keV à 1 332,5 keV	Domaine de mesure en activité Limite de détection de l'ordre de 34 Bq par le Technétium 99 m et de 37 Bq par le Césium 137 jusqu'à 450 kBq	Mesure spectrométrique directe des rayonnements X et gamma	Détecteur Germanium placé dans une enceinte blindée	NF S92-501 (mars 2013) (*) LBMA/MOP/027 : Réalisation d'un examen anthroporadiométrique avec Interwinner (**)	En laboratoire

(*) **Portée FIXE (pour les méthodes reconnues)** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

(**) **Portée FIXE (pour les méthodes non reconnues)** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **15/08/2025** Date de fin de validité : **31/05/2027**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-7441.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr